



CONSEIL EN MARAÎCHAGE BIO | 2021



Pour développer, structurer et ancrer une Agriculture Biologique
relocalisée, durable et équitable en Normandie



• **BIO EN NORMANDIE** •
Les agricultrices et agriculteurs bio

La référence en Agriculture Biologique en Normandie

Bio en Normandie, créée par et pour les agriculteurs et agricultrices bio, œuvre depuis 25 ans pour développer, structurer et ancrer une agriculture biologique relocalisée, durable et équitable en Normandie.



ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL PERSONNALISÉ*

• Visite-s

- | | | |
|----------------------------------|--|-------|
| • 1 visite par an du technicien | | 200 € |
| • 2 visites par an du technicien | | 350 € |



• Pack Technique*

- | | | |
|--|--|-------|
| • Trajectoire bio • Orgaleg • Guide variétal | | 100 € |
| • Taupin du maraîcher (3 par an) | | |

AIDE CAS2E** • **Audit stratégique global en vue d'une reconnaissance vers des certifications agro-environnementale** | (AB, Bas carbone et amélioration de la biodiversité)

Réflexion sur la définition et l'évolution de la stratégie globale d'entreprise sur les 3 à 5 ans à venir allant vers une reconnaissance agro-environnementale

- | | | |
|------------------------|--|---------|
| • Niveau 1 · 3,5 jours | | 700 € |
| • Niveau 2 · 4,5 jours | | 1 200 € |

AIDE CAS2E** • **Concrétiser son projet d'installation**

Faisabilité économique du projet et/ou faisabilité agronomique du projet

- | | | |
|------------------------|--|-------|
| • Niveau 1 · 2 jours | | 400 € |
| • Niveau 2 · 3,5 jours | | 900 € |

AIDE CAS2E** • **Développement de l'agroécologie et accompagnement à la mutation des systèmes**

Meilleure valorisation ou développement de nouvelles techniques animales

- Conseil et suivi technique

- | | | |
|------------------------|--|---------|
| • Niveau 1 · 2,5 jours | | 540 € |
| • Niveau 2 · 4 jours | | 1 020 € |

Coût complémentaire d'analyses : maximum 100 €

Reconstitution et fonctionnement du capital sol

- Diagnostic des sols et gestion de la fertilité

- | | | |
|-----------|--|-------|
| • 2 jours | | 480 € |
|-----------|--|-------|

Coût complémentaire d'analyses : maximum 200 €

AIDE CAS2E** • **Étude de faisabilité : mise en place d'un nouvel atelier (transformation ou vente directe)**

Gestion de la commercialisation · Développement de la transformation

- | | | |
|-----------|--|-------|
| • 4 jours | | 900 € |
|-----------|--|-------|

AIDE CAS2E** • **Diagnostic technique de l'exploitation avant transmission**

- | | | |
|-----------|--|-------|
| • 3 jours | | 600 € |
|-----------|--|-------|

**Aide CAS2E : Le prix affichés concernent le reste à charge du bénéficiaire | Voir CGV ci-après

NB : Tous nos tarifs sont TTC.



ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF*



- Groupes d'échanges
- Formations

*Offres soumises à adhésion, valable 1 an (année civile)
Merci de compléter le bulletin d'inscription ci-après



AVANTAGES ADHÉRENTS

- Agribiolien
- Newsletters
- Feuilles Bio
- Revues Bio
- Référencement
- Guide des Points de Vente
- Référencement Bon Plan Bio
- Participation MBEL

CONTACTS

Pierre LEPELLETIER | Louvigny
Conseiller technique Maraîchage
07 49 38 96 20
plepelletier@bio-normandie.org

Fabien BOCQUET | Val de Reuil
Conseiller technique Maraîchage
06 52 04 43 58
fbocquet@bio-normandie.org



• **BIO EN NORMANDIE** •

Les agricultrices et agriculteurs bio

BULLETIN D'INSCRIPTION | 2021

CONSEIL EN MARAÎCHAGE BIO

VOS COORDONNÉES

NOM : Prénom :

Nom de la structure :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Tél. : E-mail :

Je suis intéressé-e par :

- ☐ L'adhésion à Bio en Normandie
- ☐ Accompagnement individuel
- ☐ Pack Technique
- ☐ Prestations CAS2E
- ☐ Accompagnement collectif

Je remplis et calcule le montant des prestations souhaitées dans le tableau ci-dessous :

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL 1 VISITE PAR AN	200 €
ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL 2 VISITES PAR AN	350 €
PACK TECHNIQUE	100 €
CAS2E AUDIT STRATÉGIQUE GLOBAL · NIVEAU 1	700 €
CAS2E AUDIT STRATÉGIQUE GLOBAL · NIVEAU 2	1 200 €
CAS2E CONCRÉTISER SON PROJET D'INSTALLATION · NIVEAU 1	400 €
CAS2E CONCRÉTISER SON PROJET D'INSTALLATION · NIVEAU 2	900 €
CAS2E CONSEIL ET SUIVI TECHNIQUE · NIVEAU 1	540 €
CAS2E CONSEIL ET SUIVI TECHNIQUE · NIVEAU 2	1 020 €
CAS2E DIAGNOSTIC DES SOLS ET GESTION DE LA FERTILITÉ	480 €
CAS2E ÉTUDE DE FAISABILITÉ · ATELIER DE TRANSFORMATION OU VENTE DIRECTE	900 €
CAS2E DIAGNOSTIC TECHNIQUE DE L'EXPLOITATION AVANT TRANSMISSION	600 €
ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF	Soumis à adhésion
MONTANT TOTAL	€

Autre-s demande-s :



ARTICLE 1 | Public

Cette offre de services s'adresse prioritairement aux agricultrices, agriculteurs, conjoints collaborateurs, aides familiales, salarié-e-s d'exploitation et personnes engagées dans un parcours d'installation agricole. Pour tout autre public, nous contacter.

ARTICLE 2 | Organisation

Chaque offre est encadrée par un-e conseiller-ère technique.

Ces informations sont susceptibles de connaître des modifications, auquel cas les personnes concernées en seront avisées dans les plus brefs délais.

ARTICLE 3 | Conditions financières

Nos tarifs de prestation sont soumis à la TVA (20 %).

AIDE CAS2E | L'aide au Conseil Agricole Stratégique et Économique est une subvention de la Région Normandie à destination des :



- Personnes physiques qui exploitent directement une structure agricole, sociétés dotées de la personnalité morale
- Personnes physiques engagées dans une démarche d'installation formalisée
- Établissements de recherche et d'enseignement agricole, organismes de réinsertion sans but lucratif, et structures d'expérimentation s'ils mettent en valeur une exploitation agricole et s'ils exercent une activité agricole au sens de l'article L. 311-1 du CRPM, disposant, de par leur statut, d'une exploitation agricole représentant une unité de production à vocation pédagogique

Dont ils peuvent bénéficier une fois par an. C'est une prise en charge atteignant 80 % et plafonnée à 1 500 € HT par exploitation. Une même prestation ne pourra faire l'objet d'une aide que tous les 3 ans. Sous réserve de reconduction du dispositif.

ARTICLE 4 | Frais de déplacement

Les prestations proposées comprennent les frais de déplacement.

ARTICLE 5 | Annulation - Rétractation

1. Annulation de la part du bénéficiaire : en cas d'absence ou d'abandon pour tout motif non cas de force majeure, la totalité de la participation financière est retenue. En cas de force majeure dûment justifiée, seules les prestations effectivement réalisées sont dûes au prorata temporis de leur valeur prévue.
2. Bio en Normandie se réserve la possibilité de reporter à une date ultérieure, voir d'annuler, tout rendez-vous ou toute manifestation.

Bio en Normandie s'engage à réaliser la prestation proposée avec toute la compétence et la qualité nécessaires pour répondre aux besoins attendus. Les obligations de Bio en Normandie se limitent à celles indiquées dans l'offre.

Paiement possible par chèque à l'ordre de Bio en Normandie, ou par virement

IBAN : FR76 4255 9100 0008 0235 2970 149

Merci de préciser dans l'objet du virement « ODS 2021 + Nom Prénom ou Nom de la structure »



• **BIO EN NORMANDIE** •
Les agricultrices et agriculteurs bio

contact@bio-normandie.org
02 32 09 01 60

ANTENNE DE LOUVIGNY
2 bis, Longue vue des Astronomes
14111 LOUVIGNY

ANTENNE DE VAL DE REUIL
Pôle d'Agriculture Biologique des Hauts
Prés | Parc d'activités du Vauvray
1, voie des Vendaises
27100 VAL DE REUIL